

PLA, J., professeur, « *La Propriété rurale en Amérique latine* ». Extrait de : *Anuario del Instituto de investigaciones historicas*, Universidad nacional del Litoral, Rosario, Argentina 1964.

Georgette S.-Cartier

Volume 23, Number 1, juin 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302866ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302866ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

S.-Cartier, G. (1969). Review of [PLA, J., professeur, « *La Propriété rurale en Amérique latine* ». Extrait de : *Anuario del Instituto de investigaciones historicas*, Universidad nacional del Litoral, Rosario, Argentina 1964.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 23(1), 143–150. <https://doi.org/10.7202/302866ar>

PLA, J., professeur, "*La Propriété rurale en Amérique latine*".
Extrait de: *Anuario del Instituto de investigaciones históricas*, Universidad nacional del Litoral, Rosario, Argentina 1964.

Publiée il y a quatre ans, cette étude n'en est pas moins actuelle, car elle aborde dans toute leur ampleur, les problèmes aigus que durent affronter les peuples d'Amérique latine pendant plus de quatre siècles, jusqu'à l'époque contemporaine, chaque fois qu'il s'est agi de réformer le système de la tenure des terres et les rapports sociaux qui en découlent. Il sera donc question avant tout, du latifundio¹ et de ses dérivés, forme de propriété qui a fait des descendants des "conquistadores" et des grands du pays, les propriétaires d'immenses territoires, au détriment de la majorité des populations, ainsi réduites à l'indigence. Dans le passé et encore aujourd'hui, ce problème demeure la pierre d'achoppement des réformes agraires, et la cause directe de la stagnation économique de l'Amérique latine dans sa totalité.

L'ouvrage se divise en deux grands chapitres: le premier est une mise au point de la définition du terme "capitalisme", utilisé à tort par certains auteurs, pour caractériser le type de structure de l'économie rurale en Amérique latine. Le deuxième chapitre étudie la propriété rurale proprement dite, sous deux aspects différents: A. la concentration des terres, B. la tenure des terres.

I. MISE AU POINT MÉTHODOLOGIQUE

L'auteur Jean Bazant, s'appuyant sur la foi de l'historien Henri Pirenne, affirme que "la première manifestation du capitalisme se trouve dans le travail artisanal à domicile" en remontant jusqu'à la conquête romaine du nord de la Gaule. Il compare alors les villes romaines, aux "haciendas"² mexicaines des XVII^e et XVIII^e siècles, et allègue qu'il s'agirait, pour celles-ci, d'entreprises capitalistes de la colonisation sud-amé-

¹ latifundio (voir *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*, XXII, no 1).

² hacienda: latifundio typique au Mexique.

ricaine. Le professeur Pla rappelle alors que : "Le capitalisme, dans sa forme essentielle, n'est pas seulement un système de production, mais aussi une organisation sociale, dont le régime, d'accord avec certaines réalités historiques, a surgi et évolué jusqu'à devenir le fonctionnement que nous connaissons aujourd'hui. Il est donc important, poursuit-il, de découvrir dans ce capitalisme, les traits caractéristiques qui amènent à le désigner comme tel, . . . car l'argent et le capital, comme le présument Pirenne et Bazant, ne sont pas synonymes. Pour que l'argent se transforme en capital, il faut un certain processus qui implique un régime de production ainsi qu'une organisation sociale permettant l'existence d'un ouvrier salarié." Et citant Karl Marx : "le capitalisme surgit là où celui qui possède les moyens de production et de vie, rencontre sur le marché l'ouvrier libre en tant que vendeur de sa force de travail", il ajoute : "La société n'est pas que la somme des individus qui la composent, mais aussi un ensemble de relations qui s'établissent entre ces mêmes individus."

En Amérique, à l'époque de la colonisation, l'esclavage de l'Indigène et du Noir ne faisait pas partie du capitalisme européen comme tel ; par contre, ce Nouveau-Monde devint la zone marginale qui permit un développement rapide du capitalisme européen, sur la base d'une économie de pillage et d'exploitation sans limite, dont l'esclavage de même que l'abondance des métaux précieux firent les frais. Ainsi, en Europe, à cause des richesses accumulées, le travail à domicile passa bientôt à l'organisation manufacturière, puis à l'industrie, forme capitaliste par excellence. Au sein d'une telle transformation, l'Amérique latine devenait une partie de la colonisation de l'entreprise capitaliste, sans posséder elle-même la structure et les cadres capitalistes.

La production sociale, en Amérique latine, a toujours été largement basée sur l'esclavage et la servitude ; celle-ci parfois déguisée sous les dehors d'un maigre salaire, mais sans que l'ouvrier n'ait la liberté d'offrir lui-même ses services en échange de cette rémunération. Il suffit d'étudier les conditions de vie et les relations sociales que le grand propriétaire imposait (et impose encore) au peón³ de l'hacienda mexicaine, pour s'apercevoir que ces ouvriers agricoles de l'Amérique latine ne faisaient pas partie d'un système capitaliste, comme défini par Karl Marx. Pour illustrer cette thèse, le professeur Pla cite l'auteur Andrés Molina Enriquez qui décrit ainsi le peón mexicain de 1909 : "Le

³ peón : ouvrier non spécialisé.

peón⁴ (sur l'hacienda) est logé; il vit dans une mesure infecte, sans pouvoir sortir de la propriété où il travaille. Son maître lui accorde certains prêts, à l'occasion, mais dans le but bien arrêté de conserver des droits sur lui. Les prêts sont toujours irrécouvrables et considérés par le patron comme étant une partie d'un salaire plus juste dû à son employé. Le seul commerce sur l'hacienda se fait par l'intermédiaire d'un magasin à rayons, propriété du patron ou d'un concessionnaire. Les prix y sont élevés et deviennent un moyen de plus pour maintenir le peón constamment endetté. On a pu relever des cas où les dettes, ainsi accumulées, atteignaient la huitième génération; ... dans les limites territoriales de son hacienda, le propriétaire exerce la domination absolue d'un seigneur féodal."

Cette situation, affirme-t-on, n'est pas exceptionnelle; on peut l'observer encore sur tout le territoire de l'Amérique latine; les variantes sont parfois plus brutales, mais le contenu est toujours le même. Ainsi au Chili, le Blanc n'est guère mieux traité que l'Indien ou le Noir; ouvrier agricole, locataire, il est théoriquement libre, mais de fait, on le surexploite. Lié à la terre du propriétaire, aristocrate patriarcal, il vit dans une pauvre maison faite de terre, sans eau, et loue une parcelle du territoire de son maître; mais en échange, celui-ci le soumet au travail obligatoire sur son domaine.

A ce régime, il n'existe pas de commerce intérieur de consommation, l'une des caractéristiques du capitalisme; il n'y a pas non plus d'ouvrier salarié vraiment libre; par conséquent, le véritable capitalisme n'existe pas. Comme on peut le constater, vu sous cet angle, le problème est surtout social, au même titre que le problème racial des Indiens et des Noirs, depuis le début de la colonisation.

II. STRUCTURES DE LA PROPRIÉTÉ RURALE

Ce deuxième chapitre se limite à l'étude de la propriété rurale, envisagée sous ses deux aspects essentiels: A. la concentration des terres et B. la tenure des terres.

A. CONCENTRATION DES TERRES

1° *Structures traditionnelles.* La structure actuelle de la propriété rurale latino-américaine est celle du début du 19^e siècle, époque de l'indépendance, si l'on tient pour acquis la présence de l'héritage colonial espagnol encore marquante dans la période contemporaine.

⁴ En d'autres régions: le pongo, le husipongo ou colono.

Il existe deux formes traditionnelles de la propriété rurale : a) le latifundio et b) le minifundio. On trouve également la communauté indigène, juxtaposée et en marge des deux autres.

a) *le latifundio* est la grande propriété, héritée pour une large part de l'époque coloniale. Il caractérise la structure agraire de l'Amérique latine dans son ensemble. Ce genre d'exploitation accorde le monopole de la propriété et de la production à un seul propriétaire, dans sa zone d'influence, créant ainsi un système et des relations de travail néfastes au bon fonctionnement et au dynamisme des sociétés.

Selon le pays où il existe, le latifundio revêt des noms différents, mais il exprime la même réalité. Ainsi au Mexique on le nomme : hacienda ; au Chili, en Argentine et en Uruguay : estancia ; au Brésil : fazenda ; et enfin au Guatemala et à Cuba : la finca. L'économie du latifundio étant tournée exclusivement vers le marché extérieur, on peut le qualifier de système semi-féodal ou pré-capitaliste.

b) *le minifundio* est situé à l'extrême opposé du latifundio dont il est la conséquence logique. Ce type de propriété est constitué d'une parcelle de terre, généralement de faible rendement agricole, et habitée par un seul paysan. Celui-ci, écrasé par le système général du latifundio et, d'autre part, intégré dans un milieu paysan dépourvu de terres, ne trouve pas le stimulant économique qui pourrait l'aider à progresser, et par conséquent, il ne fait que végéter. Le minifundio, pour le paysan qui l'exploite, est donc synonyme de faim et de pauvreté. Comme le latifundio, il est présent dans toute l'Amérique latine.

Enfin, mentionnons la propriété communale indigène, en marge des deux autres systèmes, et qui ne s'intègre pas à la vie du pays. Tel le minifundio, cette société est exploitée par les propriétaires des latifundios et renferme peu d'éléments de progrès. On trouve surtout ce type de propriété dans les pays à forte concentration indigène.

2° *Modifications de la structure traditionnelle pré-capitaliste semi-féodale.*

Au XIXème siècle et au commencement du XXème, deux voies furent explorées afin de procéder à ces modifications, dont le motif plus ou moins avoué fut de rompre la structure traditionnelle de la grande propriété. La première fut la colonisation ; la seconde, la réforme agraire proprement dite.

a) *La colonisation.* Cette politique fut appliquée à divers degrés par les pays d'Amérique latine, tout au long de la période de leur indépendance, mais avec un succès très relatif, si l'on en juge par les résultats obtenus en Argentine, le pays pourtant le

plus évolué. Le but général était d'établir le petit propriétaire dans les campagnes, face au système des latifundios, grâce à une politique capitaliste, mais qui ne porterait pas atteinte à la structure traditionnelle des grandes propriétés. On espérait ainsi pouvoir créer une classe moyenne rurale.

En Argentine, au XIX^{ème} siècle, jusqu'en 1876, l'immigration et la colonisation furent étroitement liées. Mais à partir de cette période, une nouvelle loi vint contrecarrer la politique officielle; l'immigrant ne sera plus alors encouragé à s'établir sur de nouvelles terres, comme auparavant. Il trouvera par contre plus avantageuse la condition du peón rural salarié sur les grands domaines. Ces paysans deviendront pour la plupart, locataires des terres ou employés, mais non plus propriétaires indépendants comme par le passé. Ils fourniront ainsi une main-d'œuvre à bon marché, nouvelle source d'enrichissement pour les propriétaires de latifundio.

En ce qui a trait à l'étendue des terres et leur distribution, les statistiques de l'année 1964 indiquent, pour la population agricole de l'Argentine, la proportion suivante: 85% des terres cultivées sont des "fincas" de plus de 500 hectares, tandis que 80% de la population agricole ne possède aucune terre.

Il faut donc conclure qu'en ce pays, en dépit d'une politique suivie et cohérente, appliquée à distribuer des terres et à établir de nouveaux propriétaires fonciers, il n'a pas été possible de rompre le système de la grande propriété, car celle-ci s'impose encore à la réalité socio-économique contemporaine.

b) *La réforme agraire proprement dite.* Celle-ci essaiera, à son tour, de transformer la structure traditionnelle du latifundio, mais cette fois par des moyens qui le rendront directement vulnérable. A ce propos il est intéressant d'étudier le cas du Mexique.

Vers 1910, il y eut dans ce pays une baisse considérable de la production agricole. La concentration fabuleuse des terres entre les mains de quelques grands propriétaires, ajoutée à la façon archaïque de cultiver le sol, furent les principales causes de ce marasme. Par la suite, le soulèvement des paysans entraîna le gouvernement mexicain à entreprendre une vaste réforme agraire. A cette époque on pouvait compter trois types d'exploitation agraire dans le pays: l'hacienda, le rancho et les villages indiens ou communautés indigènes.

Dans l'hacienda, latifundio typique, le maître toujours absent, administre son domaine par l'intermédiaire d'un majordome. Ce genre de propriété dépasse toujours mille hectares en étendue. Le rancho, au contraire, est une exploitation intermé-

diaire, qui varie entre 5 et 1000 hectares; le maître y habite et travaille lui-même sa terre. Cette unité de production possède ainsi un caractère plus défini et plus dynamique que l'hacienda, et son économie de marché est également plus nette.

Il faut mentionner aussi les *communautés indigènes*, autrefois réorganisées sur des bases espagnoles mais qui conservaient encore leurs caractéristiques indigènes. On y trouve à cette date: le village dans l'hacienda, les villages agricoles libres (ces derniers les plus près des anciennes communautés indigènes), et enfin les communautés à caractère plus moderne: mineurs, pêcheurs, etc. . . .

La réforme agraire mexicaine, devant une telle variété d'exploitations, cherchera surtout à établir dans les campagnes, une agriculture capitaliste efficace, par le fractionnement de la grande propriété, la hiérarchisation de l'Indien paysan, et enfin la liquidation du système de peón et du magasin à rayons (1915). On pourrait ainsi, croyait-on, concéder de façon permanente des terrains individuels et collectifs (ejidos), formés aux dépens des propriétaires d'haciendas. Cette politique fut relativement de courte durée. Déjà en 1935, la répartition des terres est paralysée par les différents présidents qui se succèdent au pouvoir, au point que, désormais, celles-ci seront distribuées à des individus qui en possèdent déjà, et qui augmenteront ainsi leur domaine. Cette politique à rebours a été qualifiée, non sans raison, de contre-réforme agraire.

B. FORME DE TENURE DES TERRES ET RENTES AGRAIRES

Dans le premier chapitre, il s'est agi d'étudier le régime de propriété agraire traditionnelle: le latifundio, principalement en ce qui regarde sa survivance. Ce deuxième chapitre traitera des autres formes d'exploitation des terres et de leur corollaire: la rente agraire. Cette dernière sera le nœud de tout le problème, car elle déterminera les relations entre le propriétaire et le travailleur agricole.

Si l'on exclut le propriétaire qui travaille et exploite la terre sans intermédiaires et pour son propre compte, on distingue quatre formes de tenure des terres: 1° les terres appartenant en propre au producteur-propriétaire, 2° les terres affermées, 3° les terres exploitées par des occupants sans titres, ou à titres précaires, 4° les terres à exploitation collective.

1° LES TERRES APPARTENANT EN PROPRE AU PRODUCTEUR-PROPRIÉTAIRE sont celles du type latifundio, minifundio.

2° LES TERRES AFFERMÉES OU LOUÉES signifient qu'une rente est réalisée, d'une façon ou d'une autre, par le propriétaire qui

permet de travailler cette terre. La rente est alors perçue de quatre façons : en travail, en argent, en espèces, ou sous formes mixtes.

a) *la rente en travail* est la servitude typique que l'on rencontre dans tous les pays de l'Amérique latine. Le paysan est tenu de travailler la terre du propriétaire un certain nombre de jours par semaine (généralement de cinq à six jours), de façon gratuite, après quoi il reçoit du maître à titre de compensation, le droit d'utiliser une petite fraction de terre marginale pour subvenir à ses besoins. La plupart du temps, cette forme de rente s'accompagne de services personnels et de tâches domestiques exigés de la famille, ou du paysan lui-même.

Ainsi installé sur sa petite propriété, cet ouvrier agricole est à la merci totale du propriétaire. Les grands domaines, en général, sont encore ainsi organisés, parcelles dispersées où le paysan doit payer ce genre de rente.

D'un tel système, il résulte une absence complète de marché local et d'économie monétaire. Ce type de rente agraire se trouve surtout en Bolivie, en Equateur, en Colombie, au Vénézuéla, au Pérou et au Chili.

b) *la rente en argent*, directement opposée à la précédente, signifie que le paysan loue une terre du propriétaire foncier, mais cette fois le paiement se fait en argent, sans services interposés. Les relations entre le propriétaire et le locataire sont ici typiquement de nature capitaliste. Le petit paysan qui bénéficie de ce genre de rapport social se rencontre dans les régions les plus évoluées de l'Amérique latine, mais encore de façon exceptionnelle. Certaines parties de l'Argentine et de l'Uruguay sont exploitées de cette façon.

c) *la rente en espèces*, est le système intermédiaire entre les rentes en travail et en argent. Le paysan qui loue un champ s'engage à céder au propriétaire, à titre de paiement, un pourcentage de sa récolte ou un montant donné fixe ; la balance de cette récolte peut, en certains cas, être vendue au profit du paysan. Ici il existe une certaine participation au marché intérieur et il y a, dans une bonne proportion, une économie monétaire, mais sans relations capitalistes normales. On peut toutefois admettre que ce système marque un progrès, si on le compare aux formes tout à fait serviles.

d) *les formes mixtes* sont les plus développées et sont quasi dominantes, si l'on tient compte du type de société où elles existent : groupe toujours en mouvement, et dont le dynamisme s'oriente clairement vers l'abandon de la rente en travail, de caractère féodal, sans toutefois réussir à accéder rapidement

aux formes nouvelles. Il n'est donc pas rare de voir la combinaison de la rente en argent avec la rente en espèces, forme la plus fréquente dans les pays davantage ouverts au capitalisme.

3° LES TERRES CULTIVÉES PAR DES OCCUPANTS SANS TITRES ou à titres précaires (*precaristas*) : ce sont des terres marginales occupées par un paysan de façon aléatoire, car le propriétaire conserve l'espoir que celui-ci améliorera le sol, après quoi il le délogera sans le dédommager.

En d'autres cas, l'occupant demeure longtemps sur une terre de ce genre, mais se trouve constamment dans l'incertitude et la peur d'être molesté; ceci l'empêche de fournir l'effort suffisant pour rendre sa terre plus productive et de sortir de sa pauvreté. En Colombie surtout, la situation de "*precarista*" acquiert une telle importance qu'elle devient le principal problème social.

4° LES TERRES TRAVAILLÉES SOUS FORME COLLECTIVE. Il y a en réalité deux formes collectives: l'une s'exerce dans les communautés indigènes, tandis que l'autre est une forme d'exploitation qui dérive de la réforme agraire mexicaine (*ejidos*) ou des "*granjas*" de Cuba, organisation collectiviste moderne.

Montréal

GEORGETTE S.-CARTIER